

# Il Volantino Europeo n°3

## Janvier 2004

### Bulletin internautique de l'Association *Piotr-Tchaadaev*

#### ACTUALITE

*France - Devant les menaces qui pèsent sur l'attribution de l'Aide Médicale d'Etat, des médecins se mobilisent, et parmi eux notre ami Georges-Yoram Federmann de Strasbourg, qui co-signe avec Jean Doubovetsky d'Albi, la lettre suivante adressée au Professeur Mattéi, Ministre de la Santé.*

« La médecine sous le nazisme ne se distingue de la médecine d'avant et d'après elle que sur un point : les chercheurs pouvaient faire tout ce qu'ils voulaient ». **Ernst KLEE-La médecine nazie et ses victimes, Solin, Actes Sud, 1999, Avant-Propos.**

Monsieur le Ministre et cher confrère,  
Permettez-nous de vous signaler les manquements graves aux devoirs déontologiques dans l'exercice de vos fonctions dont vous vous êtes rendu responsable.

L'un d'entre nous avait dès **le 27 août 2002** tenté de mettre en garde **Mme Dominique Versini** contre les effets de la précarité et de l'injustice que subissaient « les sans papiers » et les demandeurs d'asile déboutés qui étaient trop souvent victimes d'un exercice de la médecine « discriminatoire par défaut ».

En effet, la plupart des praticiens libéraux semblent avoir admis le fait que cette clientèle puisse relever du caritatif, de l'humanitaire ou des urgences hospitalières et ne revendique pas la volonté de la prendre en charge « en médecin de famille » pour diverses raisons qu'il serait trop long de développer ici.

Monsieur le Ministre et cher confrère, force est de reconnaître que malgré la vigilance et la mobilisation constante de quelques associations de terrain et de quelques praticiens, le pouvoir, qui décidément affirme sa doctrine, remet en cause l'accès aux soins d'une population emblématiquement marginalisée pour la troisième fois en un an.

En effet, vous savez que le projet de loi de finances rectificatif pour 2003 a été adopté. Ce projet comporte plusieurs dispositions qui dépècent littéralement le système de santé des « sans papiers » et nient véritablement l'accès aux soins de cette population : l'aide médicale d'Etat (A.M.E.).

Pour rappel, l'article 49 portant réforme de l'A.M.E. contient trois mesures :

- la suppression du dispositif de l'"admission immédiate" à l'A.M.E., qui équivaut à écarter des soins tous ceux qui seront rejetés par les nouvelles conditions draconiennes d'accès à l'A.M.E. et/ou à retarder les soins et ainsi à aggraver les

pathologies tout en alourdissant leur coût in fine ;

- l'exigence d'une présence ininterrompue en France de 3 mois avant de pouvoir demander l'A.M.E. ;

- la limitation des soins médicaux pris en charge en urgence aux seules situations qui mettent en jeu le pronostic vital immédiat, et ce uniquement à l'hôpital.

Ces textes mettent les médecins en exercice dans l'impossibilité de remplir leurs devoirs déontologiques. En particulier, le fait d'être contraint de refuser des soins à des patients qui en auraient besoin, alors qu'au surplus, il s'agit de personnes particulièrement fragiles et démunies, du fait de la précarité de leur situation sociale et financière, est incompatible avec de nombreux articles **du Code de déontologie médicale**, et tout particulièrement avec :

- l'article 2, qui stipule : « Le médecin, au service de l'individu et de la santé publique, exerce sa mission dans le respect de la vie humaine, de la personne et de sa dignité. »
- l'article 7, qui stipule : « Le médecin doit écouter, examiner, conseiller ou soigner avec la même conscience toutes les personnes quels que soient leur origine, leurs mœurs et leur situation de famille, leur appartenance ou leur non-appartenance à une ethnie, une nation ou une religion déterminée, leur handicap ou leur état de santé, leur réputation ou les sentiments qu'il peut éprouver à leur égard. Il doit leur apporter son concours en toutes circonstances. »
- l'article 47, qui énonce : « Quelles que soient les circonstances, la continuité des soins aux malades doit être assurée. »

On peut estimer, naturellement, que les médecins demeureront libres de donner des soins gratuits, en application de leurs devoirs déontologiques. Mais de nos jours, à quoi servent des consultations médicales, même gratuites, à des patients dans l'incapacité d'avoir accès à des examens complémentaires, et à des traitements médicaux ou chirurgicaux ? L'obligation de soins aux indigents,

pilier de la déontologie et du serment d'Hippocrate, est ainsi vidée de toute substance.

De plus, au plan de notre éthique professionnelle de soignant, nous estimons que ces mesures instaurent une régression au regard de l'universalité de la C.M.U. et des principes de l'A.M.E..

Chacun sait bien d'ailleurs qu'en ce qui concerne le cadre des pratiques de soins, la justice ne se limite pas au droit.

**Les Commentaires du Code de Déontologie médicale** disent avec une grande force et une grande clarté : « La société lui a confié [au médecin] un rôle privilégié : donner des soins aux malades, mais aussi, être le défenseur de leurs droits (...) Il doit être un acteur vigilant et engagé dans la politique de santé publique, qu'il s'agisse de la prévention, de l'épidémiologie ou de l'éducation de la santé. »

Et encore : « L'individu passe, en France, avant la collectivité.

Cette primauté de l'être humain par rapport à la société est réaffirmée dans la convention sur les droits de l'homme et la bio-médecine en ces termes : " l'intérêt et le bien de l'être humain doivent prévaloir sur le seul intérêt de la société ou de la science " (art. 2).

**La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948** pose en principe que "tous les êtres humains naissent et demeurent libres et égaux en dignité et en droits".

Parmi ces droits irrécusables se situe le droit aux soins .La loi interdit toute discrimination dans l'accès aux soins. »

En tant que médecin, il était de votre devoir de défendre avec énergie et sans ambiguïté ces dispositions déontologiques, de faire obstacle avec force et obstination à ces projets de loi néfastes pour la santé publique (nous n'insisterons pas sur les risques aggravés de développement de la tuberculose et de l'infection à HIV – notamment - qui en découlent ainsi que sur les risques de chronicité des pathologies psychiatriques avec leur cortège de conséquences morbides sur les proches des malades) et attentatoires au droit aux soins des personnes en situation précaire, dont vous devez être doublement le garant, de par vos charges politiques et professionnelles.

En gardant le silence; en refusant d'intervenir, notamment dans la presse et à l'Assemblée, malgré les demandes pressantes et répétées de nombreuses associations, dont des associations de défense des sans-papiers et des associations de malades, vous avez failli à votre obligation d'être « au service de l'individu et de la santé publique » et d'« exercer [votre] mission dans le respect de la vie humaine, de la personne et de sa dignité » (article 2).

Cette faute ne concerne pas le soin à un patient individuel. Elle est beaucoup plus lourde : elle concerne l'accès aux soins de plusieurs dizaines de milliers de patients, et la sauvegarde de la morale déontologique de l'ensemble du corps médical français.

En outre, il s'agit là d'une récidive, car vous étiez resté spécialement silencieux lors de l'examen de la

loi de finances rectificative pour 2002, adopté l'année dernière, et dont l'article 57 introduisait un ticket modérateur à la charge des bénéficiaires dont on sait pertinemment que, de par leur situation sociale et financière, ils sont le plus souvent dans l'incapacité absolue d'y faire face.

Monsieur le professeur Mattéi , vous contrevenez en outre au **Serment de Genève** ( Engagements de l'Association Médicale Mondiale de septembre 1948, amendés en 1968, 1983 et 1994) qui stipule : « Je prends l'engagement solennel de consacrer ma vie au service de l'humanité(...)

Je considérerai la santé de mon patient comme mon premier souci.(...)

Je ne permettrai pas que des considérations d'affiliation politique, d' âge, de croyance, de maladie ou d'infirmité, de nationalité, d'origine ethnique, de race, de sexe, de statut social ou de tendance sexuelle viennent s'interposer entre mon devoir et mon patient »

Monsieur le professeur Mattéi , vous contrevenez aussi au contenu de la **Charte de l'action humanitaire**( Cracovie-31 mars 1990) qui stipule :

« Considérant désormais l'action humanitaire comme part intégrante de la vie politique en démocratie,

considérant que l'action humanitaire doit s'exercer au bénéfice de son prochain comme de son lointain, chez soi et chez les autres,

Je refuse toutes les formes de discrimination entre les individus, les groupes ethniques ou religieux, je refuse de laisser monter les intolérances, les racismes, l'antisémitisme, je m'engage à les dénoncer et à faire obstacle.

Je refuse les exclusions nées de la pauvreté, de la précarité et des pathologies(...)

Je m'engage à apporter une assistance à toutes les victimes des catastrophes naturelles, écologiques ou politiques, dans mon pays et au-delà des frontières.

Je m'engage à tout mettre en œuvre pour que soit appliqué le droit des organisations non-gouvernementales de secours, agissant de manière impartiale, à porter cette assistance humanitaire aux victimes , sans discrimination et en toutes circonstances(...)

J'affirme que le principe de non-ingérence s'arrête à l'endroit précis où naît le risque de non-assistance.

Que l'on cache l'horreur...je m'engage à témoigner. Que renaisse la barbarie...je m'engage à la combattre. »

En tant que médecins, en passe de nous trouver dans l'incapacité de donner des soins utiles à des patients en grande précarité, notre exercice est directement touché par le soutien tacite que vous avez offert à ce projet de loi.

Nous nous devons de le dénoncer au nom de tous ces grands principes dont nous voulons faire vivre l'essence, universellement, au bénéfice de tous nos patients sans distinction et notamment les plus marginalisés.

Docteurs Jean DOUBOVETZKI (Albi) et Georges Yoram FEDERMANN (Strasbourg)

(29 décembre 2003)

## REFLEXION

*Italie – Notre amie Marisa Fiumano (Milan) nous livre ses réflexions sur la procréation médicalement assistée.*

Cela fait des années que l'on discute en Italie d'une loi qui réglementerait la procréation médicalement assistée, cela fait des années que l'on ne réussit pas à concilier deux positions compactes et opposées : celle de droite, obscurantiste, et celle de gauche, libertaire. Celle de droite et catholique est contre toutes les formes de fécondation qui ne sont pas homologuées, c'est-à-dire celle interne au couple, ce qui exclut l'insémination avec donneur. Celle de gauche est favorable au donneur de sperme et à la donneuse d'ovules, au couple homosexuel comme à la femme seule, au choix de la meilleure ovule et du meilleur sperme, et ainsi de suite.

En Italie, soit en raison d'un féminisme tenace et de ses poches de résistance qui ont su conquérir jusqu'aux femmes des partis modérés et même non libéraux, soit parce que la matrice catholique est moins enracinée qu'il n'y paraissait, soit encore parce que la question concerne surtout les femmes, et que les femmes ne peuvent jamais être toutes enrégimentées, ni à droite ni à gauche, pour toutes ces raisons en somme, et pour d'autres encore, les propositions de loi ont traîné pendant des années sans qu'un accord intervienne jamais, soit à cause du gouvernement concerné à ce moment, soit en raison de l'épuisement des énergies, soit enfin parce que tous sont conscients – je suppose – que l'application de normes restrictives en la matière est largement trompeur, et que la loi soit finalement approuvée... ou presque.

Les femmes de droite comme de gauche se sont insurgées, et l'affrontement politique s'est transformé en affrontement entre les sexes. Certaines n'ont pas cédé à la ligne de leur parti et même quelques députées de l'AN (Alliance Nationale, *extrême droite, ndt*), parmi lesquelles l'honorable Alessandra Mussolini qui, il y a à peine quelques jours, a quitté son parti indignée (pour menacer d'en fonder un tout à elle), puisque son chef (Gianfranco Fini) avait osé critiquer son grand-père (le brave Benito). Elle aussi est contre cette loi qu'elle juge misogyne et irrespectueuse de la liberté des femmes. Aporie de la procréation médicalement assistée.

La loi est passée, quoiqu'il en soit, également avec l'appui de la gauche, ou en tout cas d'une de ses composantes, catholique et modérée. Que ne ferait-on pas pour ne pas perdre des voix !

A présent, les insatisfaites et la gauche de la gauche brandissent la menace du référendum.

Dans cette cohue où on se bat à coups d'idéologie (de droite comme de gauche), ou au nom de la « raison scientifique » (mettre l'embryon sous tutelle, comme le veut la loi, revient à bloquer la recherche ; implanter tous les ovules, même s'ils sont « défectueux », revient à faire peser une hypothèque sur la santé du futur nouveau-né, etc.), personne ne se préoccupe de s'interroger sur la nature de la demande des femmes ou des couples dits stériles, et pas davantage pourquoi cette sacrée fécondation assistée – pratiquée depuis plus d'un siècle chez les animaux et qui depuis plus d'un siècle serait applicable aux humains – rencontre tout d'un coup un tel succès.

Il m'est arrivé de rencontrer des couples dits stériles, qui avaient des rapports sexuels presque inexistantes, mais qui préféraient s'engager dans la procédure de la fécondation assistée, plutôt que de faire le point sur leur relation de couple. Ou encore des femmes parfaitement saines sur le plan organique et physiologique, et cependant infertiles pour des raisons purement psychiques.

N'aurait-il pas suffi d'une bonne norme sanitaire pour protéger les femmes et le futur enfant ?

Ne serait-ce pas le moment d'instituer des lieux dans lesquels des psychanalystes (si, précisément eux...) puissent écouter ce que demandent vraiment ces femmes et ces hommes perdus, quand ils s'adressent aux techniques de reproduction ? Ne serait-ce pas le moment d'interroger les sages, s'il y en avait encore, pour comprendre ce qui s'est passé à partir de l'instant où les humains ont commencé à manipuler la procréation ? Et de comprendre pourquoi nous voulons de moins en moins avoir affaire à l'irréductible du non-rapport sexuel, et pourquoi nous faisons du désir d'enfant, quelquefois, notre alibi ?

Marisa Fiumano, Psychanalyste de l'Association Lacanienne Internationale, Milan (2003)

## BIBLIOGRAPHIE

*Kaspar Hauser (Ecrits de et sur)* Traduction de Jean Torrent et Luc Meichler, Christian Bourgois, 2003

*Pas le temps !* Traité sur l'accélération Lothar Baier, Actes Sud, 2002

*L'Equation de Kolmogoroff* Marc Petit, Ramsay, 2003

*La dernière partie de cartes* Mario Rigoni Stern, La fosse aux ours, 2003

## REUNIONS, COLLOQUES, MEETINGS

*Compte tenu de l'importance de cette manifestation pour notre petit groupe, nous annonçons seulement le Colloque de Budapest dans cette édition du Volantino Europeo, en souhaitant toutefois que cela ne nous vaille dans l'immédiat aucune accusation de sectarisme...*

**Association Piotr-Tchaadaev (Versailles)**

N° FMC Piotr-Tchaadaev 11 78 0511778

### **Colloque franco-hongrois sur « L'Ecole de Budapest »**

**27-29 mai 2004**

**Institut français de Budapest Fö utca 17 1011 Budapest**

Avec le soutien du Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France en Hongrie

**Jeudi 27 mai 2004** Visite d'établissements de soins et de réinsertion à Budapest

**Soir** : dîner dans un restaurant, avec accueil des participants.

**Vendredi 28 mai 2004** à l'Institut français (9.00 – 12.30 & 14.30 – 18.00)

**Matin** : Séance d'ouverture : Peter TEMESVARI (Budapest)

Daniel LEMLER (Strasbourg) : La formation à la psychanalyse: questions d'actualité

Michelle MOREAU-RICAUD (Paris) : Le jeune Balint: Budapest, 1896 - 1938

Ferenc ERÖS (Budapest) : Ferenc Mérei, psychologue et politicien : un destin centre-européen.

*Traductions assurées.*

**Après-midi** :

Zsuzsa MEREI et Andras VIKAR (Budapest) : Atelier de psychodrame hongrois (avec la salle)

Véronique DUTRIEZ-FEDERMANN (Strasbourg) : L'accompagnement politique des Tsiganes en France est-il un exercice sportif ou poétique ?

Georges FEDERMANN(Strasbourg) Le parti pris des Roms comme paradigme de l'exercice de la médecine

Ildiko ERDELYI (Budapest) : Travail de rêve en psychodrame psychanalytique (avec la salle)

**En soirée** : possibilité d'assister à un concert de musique traditionnelle hongroise à FONON - Budapest (sous réserve du programme).

**Samedi 29 mai 2004** à l'Institut français (9.00 – 12.30)

**Matin :**

Judith DUPONT (Paris) : L'introduction de Ferenczi en France

Barbara MIKLOS (Budapest) : Poésie et psychanalyse : une lecture de Baudelaire

Edit GYÖRIK (Budapest) : Ceux qui ne peuvent comprendre les règles du jeu nommé vie...

Jean-Yves FEBEREY (Nice) : Ferenczi, un psychanalyste entre poésie et politique

Marisa FIUMANO (Milan) : Lacan et l'Ecole de Budapest

Projection du film de Pierre BRODY (Paris) « Voyage en bateau » (sur le Danube) ; sous réserve, un « filmer-monter » sur Budapest de Luc et Gisèle MEICHLER (Paris)

**Déjeuner de clôture.**

Nous rappelons que le fonctionnement de *Piotr-Tchaadaev* se fait *sans sponsoring*, et que par conséquent les intervenants et les participants voyagent et se logent eux-mêmes.

Nous remercions d'ores et déjà le Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France, qui a bien voulu nous accueillir dans les beaux locaux de l'Institut français de Budapest, et assurer un service d'interprétariat.

Comité scientifique provisoire :

Michelle Moreau-Ricaud (Paris-Tours), Zsuzsa Meréi (Budapest), Alexandre Nepomiachty (Versailles), Andras Vikar (Budapest), Jean-Yves Feberey (Nice-Menton), Daniel Lemler (Strasbourg), Georges-Yoram Federmann (Strasbourg) ; Ferenc Erös (Budapest) ; Ildiko Erdelyi (Budapest) ; Barbara Miklos (Budapest)

Comité d'organisation :

Jean-Yves Feberey, Alexandre Nepomiachty

Renseignements : Dr Jean-Yves FEBEREY 18, B, rue Catherine-Ségurane 063000 Nice Téléphone (heures de bureau) : 0033 (0)4 92 10 49 49 Fax : 0033 (0)4 93 57 31 70 E-mail : [jean-yes.feberey@wanadoo.fr](mailto:jean-yes.feberey@wanadoo.fr)

Dr Alexandre NEPOMIACHTY 9, rue du Parc-de-Clagny 78000 Versailles

Fax : 0033 (0)1 39 02 27 81 E-mail : [Anepomiachty@aol.com](mailto:Anepomiachty@aol.com)

Pour tout renseignement pratique sur le voyage et l'hébergement, s'adresser au Comité d'organisation.

# NOUVELLE

*Edith Soonckindt nous a livré une autre nouvelle de sa plume. Son style alerte nous emmène à nouveau à la frontière toujours incertaine entre la fiction littéraire et la psychopathologie lourde.*

## Le Jeune Homme

Vous l'avez rencontré, dans votre café habituel sans doute.

Il est très jeune, très mignon, vous dévore des yeux, et vous êtes flattée sûrement (vous êtes bête).

Des semaines durant il vous poursuivra de ses ardeurs et vous serez, amusée. Vous serez amusée mais le congédierez régulièrement, pas le temps, beaucoup de travail et puis, il est si jeune ; ce qui ne semblera pas l'empêcher de continuer à vous poursuivre, ce pour votre plus grand amusement, autant dire les choses honnêtement.

Vous vous amusez déjà un peu moins le jour où vous aurez enfin accepté son invitation à dîner - jusque là tout va bien - dîner durant lequel il vous complimentera tant et tant - jusque là tout va bien aussi - qu'à la fin du dîner eh bien il vous faudra payer - et là ça ira moins bien tout de même, vous soupçonnez même vaguement le lien de cause à effet - l'argument de choc invoqué étant que mon-cousin-m'a-piqué-l'argent-que-j'avais-laissé-sur-la-table-de-la-salle-à-manger-tu-comprends.

Après quoi il ne vous restera plus qu'à vous consoler en admirant son inventivité et en mangeant des pâtes pendant des tas de journées.

Les semaines qui suivront ce menu incident, et durant lesquelles vous mangerez encore les pâtes en question (sic), ces semaines le verront continuer de vous poursuivre de ses ardeurs, dans son cas tout à fait payantes il est vrai.

Et comme ce jeune homme semblait ne pas vouloir rater une occasion de vous amuser un peu plus, le voici, à bout d'arguments tandis que vous continuiez de le congédier - cette fois-ci doublement motivée eu égard à l'expérience sus-nommée – le voici qui vous supplie de le laisser monter chez vous simplement pour s'y mettre nu, cinq minutes juste ça, être nu à vos côtés, par pitié le laisser monter !

Ca on ne vous l'avait encore jamais proposé, et vous vous êtes dit que ça commençait à devenir fameusement intéressant, finalement. Qui plus est ça vous semblait très durassien, comme idée, ce qui n'était pas pour vous déplaire, Marguerite comptant parmi vos auteurs préférés.

Donc vous avez réfléchi, à la meilleure façon de tirer parti de cette proposition pour le moins somptueuse.

Option a : Le faire monter et en profiter, un peu ? Il est jeune et beau, vous êtes esthète, ça ne peut qu'aller (sauf que ça pourrait dégénérer).

Option b : Le faire monter et en profiter beaucoup, alors ? (voir supra).

Non, non, il y avait mieux, ne pas le faire monter encore, ni jamais d'ailleurs, mais lui promettre (option c) que s'il vous soumettait une demande circonstanciée - vous étiez une femme très très occupée - vous seriez susceptible d'y accéder quand vous seriez un tout petit peu moins occupée et que vous auriez pas ailleurs jugé de ses motivations, réelles. Voici votre adresse courriel, à lui de s'exécuter, puisqu'il était tellement soucieux de vous honorer.

Le plus étonnant est qu'il s'est, exécuté, et plutôt deux fois qu'une, six même, au total ! Et comme vous ne voudriez pas priver l'humanité de ces petits chefs d'oeuvre, vous allez les reproduire ici « en l'état » pour que l'on puisse juger de tout l'intérêt, que ce jeune homme vous portait.

A toute fin utile les fautes sont d'origine et l'on est prié de remarquer, au fil des courriels, la destructure grammaticale, en apparence proportionnée à l'ampleur du désir que vous lui inspiriez. L'on notera également l'égaré croissant poussant ce si jeune homme au vouvoiement de votre personne après l'avoir tutoyée, personne à qui il s'est peut-être souvenu tout à coup qu'il devait le respect ?

Donc voici.

Dans un premier mèl il vous dit : *Comment vas tu chérie ? Contrairement à toi il m'arrive d'être content je dirai même très content, je fus très touché par ton message que j'ai trouvé riche par la forme surtout par le contenu, et sache bien que je ne suis pas resté inerte car tes propos ont réveillé en moi ce que j'ai au plus profond de ma personne c'est à dire mon instinct masculin. J'ose espérer que ce mail te fera plaisir. Gros bisou à toi.*

Dans le second il vous dit encore : *Ma chérie t'entendre, t'écouter et te lire sont pour moi des données indescriptibles qui me donnent des satisfactions que je ne peux exprimer ici. Une chose est sûre tu es tres aimable et surtout attirante car en si peu de temps tu arrive à occuper plus de 50% de mes pensées, je ne sais pas comment ; mais en réfléchissant je comprends sans doute que je suis.... Tu vas certainement te poser la question pourquoi ces points ? Et bien ces points ont leurs significations dans le texte il te suffit seulement de lire, relire, comprendre et surtout être guider par le bon sens.*  
**GROS BISOUUUUUUUUUUUU!!!!!!!!!!!!!!**

Et dans le troisième, ceci : *Je sais que j'ai mis du temps à vous écrire mais je m'excuse d'avance. pour direct ça été un temps de réflexion pour moi à beaucoup de choses vis à vis de vous ! pour dire je ne sais plus garder ce que je ressents pour vous ! pour enlever de mon corps afin de mieux vivre j'estime que je vous... excusez-moi d'avance pour ce temps de silence si ça vous dérangera de m'appeler et de me demander ce que je ressents pour vous ma chérie.*

Et puis, le quatrième : *Je ne saurai par quoi commencer en réalité, mais une chose est sûre je suis amoureux, très amoureux peut être mais j'ai peur, peur de perdre la femme que je désire, pour le simple fait quelle me voit sous angle autre que ce que je désire c'est à dire être son amour, c'est peut être trop tôt de penser ainsi en tes yeux mais pourtant je suis amoureux pas de ta personne physique que tu mets en amont mais plutôt de ta personne morale, intellectuelle, physique et de ton charme interne et externe, voici en quelques lignes cet ensemble attractif qui fait de moi l'homme le plus heureux rien qu'en y pensant. Est ce un crime de me voir nu en tes cotés? Si je devais répondre à la question je dirai sans doute non, je trouverai même la question très idiote car la réponse est connue d'avance. Et toi qu'aurais tu répondu ?*  
**AMOUREUSEMENT MOI !**

Et le cinquième : *Comme tu n'est en mesure de me rendre ce ... à quoi je tiens mais je j'y tiens à ce tu le fasses pour moi et pour ma profession car c'est devenu une maladie pour moi, les mots me manquent pour convaincre ; depuis que j'ai ça en tête je ne me rends compte de tout ce je fais. ayez pitié de moi car vous savez à quel point c'est dur pour doubler, de me sentir à l'aise "JE NE SAIS FEIGNER SURTOUT AVEC FEMME RESPECTABLE COMME TOI" à moins qu'on n'est malade je ai aime age gâche ma chance mais tu ne vas quand même me larguer comme une vieille chaussette seulement deux mns si peux m'appeler ou si y'a pas moyens tu m'envoies un mail*

Enfin le sixième : *J'ai les pieds sur terre, je saurai t'écrire comme d'habitude. au fait, aujourd'hui je suis simplement regarder si j'ai pas été mis de*

*côté par ma reine bien respectée, si je peux permettre bien aimée. Alors je te remercie de m'avoir porté confiance.*

Qu'ajouter à cela si ce n'est qu'ensuite, vous ne l'avez plus jamais croisé, si ce n'est une année plus tard – au sortir d'une séance chez votre psy préféré qui l'avait tout de même étiqueté psychotique – et où il vous a annoncé qu'il s'était marié.

Vous n'aviez plus rien à ajouter, quelle plus vilaine fin à tout destin humain peut-on en effet imaginer ?

© Edith Soonckindt 2003

<http://users.skynet.be/edith.soonckindt/>

## **TOUT LE MONDE S'EN FOUT**

*France – Le Docteur Jean-Yves Feberey (Nice) a quitté le Syndicat des Psychiatres Français et l'Association Française de Psychiatrie, et notamment ses responsabilités éditoriales au sein de « La Lettre de Psychiatrie Française » et de « Psychiatrie Française ».*

« Il Volantino Europeo » est diffusé par voie internautique aux adhérents et sympathisants de l'Association *Piotr-Tchaadaev*, association de formation médicale continue dont le siège est à Versailles, 9, rue du Parc-de-Clagny.

Comité de rédaction provisoire : Marisa Fiumano, Edit Soonckindt, Jean-Yves Feberey, Georges-Yoram Federmann

Secrétaire de rédaction : Jean-Yves Feberey (Nice)

Adresser tout courrier ou toute proposition d'article à : [jean-yves.feberey@wanadoo.fr](mailto:jean-yves.feberey@wanadoo.fr)

\*\*\*\*\*

*« Ils pensent qu'il sera nécessaire de déplacer le centre de gravité vers l'ouest ; à la longue, nos associés ne s'en laisseront pas conter par nous, gens d'Europe centrale ».*

Sigmund Freud, Lettre du 12 avril 1919 à Sandor Ferenczi (*Correspondance 1914-1919*, Calmann-Lévy, 1996, p. 382)

- Fin du numéro 3 -